

Face à la violence de la puissance coloniale, soutien sans faille aux peuples colonisés dans leur lutte de libération nationale

Pendant que la France se débat dans une des crises politiques les plus longues de la V^{ème} République et qui prend sa source dans les contradictions profondes de son développement capitaliste mis en cause par l'intensité de la lutte de classe et les affrontements au sein du système impérialiste, l'État colonial français ne ménage pas l'intensité de la répression contre les peuples en lutte pour leurs droits économiques, sociaux, culturels et politiques que ce soit en Kanaky en Martinique et dans toutes ses colonies ultra-marines.

Ainsi, tandis qu'en ce 24 septembre 2024 la Kanaky, dont la colonisation remonte jour pour jour à 171 années, le Haut-Commissaire de la République a annoncé la mise en place et le renforcement de mesures liberticides : couvre-feu sur l'ensemble du territoire et restriction de tout mouvement sans justificatif entre 18h et 6h du matin, ainsi qu'une interdiction de la vente de boissons alcoolisées, de leur consommation et du port d'armes à feu. De plus les rassemblements et les manifestations seront systématiquement interdits. Ces mesures autoritaires témoignent de la peur des autorités d'une potentielle reprise des mobilisations ce 24 septembre. Le meurtre délibéré, selon le FLNKS, de deux jeunes militants kanaks par les forces coloniales de répression dans la nuit de mercredi 18 à jeudi 19 septembre, au cours d'une opération policière au sud de Nouméa et qui portent à 13 le nombre de morts ont accru la tension régnant dans l'Île.

Les personnes décédées sont des habitants de la tribu kanak de Saint-Louis âgés de 29 et 30 ans. Ils ont été mortellement blessés par les tirs d'un membre du GIGN, selon un communiqué du procureur de la République de Nouméa Yves Dupas.

Tout est fait par les autorités de la France coloniale pour criminaliser le mouvement de lutte pour la légitime indépendance de la Kanaky. La violence de la répression de l'État français contre le mouvement indépendantiste kanak a été particulièrement violente ces derniers mois. Entre l'arrestation de plusieurs dirigeants de la CCAT^[1] — déportés et enfermés en France — ainsi que le déplacement de nombreux prisonniers de droit commun en métropole et le siège brutal de la tribu de Saint-Louis et la dizaine de morts faits par les forces de répression et les milices françaises.

La violence de la répression est à la mesure des enjeux que représente le maintien des territoires ultra-marins sous la férule coloniale de la France impérialiste. Ainsi, dans une tribune au journal *Le Figaro*^[2], le député européen RN André Rougé fait observer qu'il s'agit : " ...d'une lutte géopolitique féroce entre les grandes puissances pour le contrôle des ressources mondiales qu'il s'agit d'hydrocarbures au large de Mayotte, nickel calédonien ressources halieutiques des îles Éparses, or de Guyane, terres rares des Antilles, courant océanique de la réunion, la liste est longue des richesses de la France du grand large. Si l'on y rajoute son immense Zone Économique Exclusive ZEE, le contrôle du canal du Mozambique et le verrouillage de l'archipel séparant la mer de Chine de l'Australie, on mesure l'enjeu des stratégies étrangères où interagissent "acteurs de terrain" et "auteurs intellectuels" visant à l'hégémonie mondiale." En quelques lignes, ce texte met en lumière le caractère prédateur de l'impérialisme autant que la guerre que se mènent les puissances pour accaparer les richesses naturelles, contrôler les voies de communications. Ce même argument de la concurrence au sein de l'impérialisme a longtemps servi d'argument pour justifier le maintien de la colonisation en Algérie et cela pour soi-disant empêcher les États-Unis de faire main-basse sur son gaz et son pétrole ! Au nom de ces arguments les droits des peuples à leur indépendance ne compteraient donc pas. Au-delà de la position du RN, des cadres de Renaissance se distinguent aussi par des prises de positions justifiant la colonisation. Ainsi le député Renaissance Nicolas Metzdorf qui parade en photo

aux côtés de l'ambassadeur d'Israël en France, dresse-t-il un parallèle entre Israéliens et Calédoniens, *"traités de colons alors qu'ils sont chez eux depuis plusieurs générations"* et d'ajouter *"Aujourd'hui, Israël est le seul pays démocratique du Moyen-Orient. On n'est pas d'accord avec monsieur Netanyahu. Il peut se faire battre aux prochaines élections. Ce n'est pas le cas des autres pays qui sont plutôt des dictatures. Donc moi je m'inscris dans une tournée des pays démocrates, qui peuvent nous aider à faire vivre la démocratie en Nouvelle Calédonie par leurs voix à l'ONU."*

Décidément, entre colonialistes on se serre les coudes pour justifier l'injustifiable.

Mais la justification du maintien de la domination française sur l'outre-mer ne s'arrête pas aux marches des partis classés à droite et à l'extrême droite. Ainsi, en 2022 J. L. Mélenchon dans ses Livrets Thématiques de l'Avenir en Commun^[3] écrivait : *" Si la France possède le deuxième territoire maritime mondial en superficie, et le premier pour sa biodiversité, c'est grâce aux territoires ultramarins. Les Outre-mer rendent notre pays plus universaliste qu'eupéen. En effet, nous partageons des frontières maritimes ou terrestres avec des pays aussi divers que l'Australie, Madagascar, les îles Samoa, la Barbade ou encore le Canada. La plus longue frontière terrestre de la France est avec le Brésil, sa plus longue frontière maritime avec l'Australie."*, ne remettant nullement en cause le caractère colonial de la domination française.

Devant les révoltes qui montent, les luttes des peuples pour leur libération nationale, il faut apporter une réponse claire sur le fond du problème et apporter un appui sans faille à ces luttes légitimes pour l'indépendance.

^[1]<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/politique/2868-liberation-immediate-des-militants-independantistes-kanaks>

^[2] Édition dumardi 24 septembre 2024 p.17 : Nouvelle-Calédonie : les ingérences étrangères à l'assaut de la france des outre-mer

^[3] <https://melenchon2022.fr/livrets-thematiques/outre-mer/>